



Commune
d'AMPUS

Délibération N° 2013-027

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 MAI 2013

L'an deux mil treize, le vingt huit mai, à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick VIGNAL, Maire.
Présents : Mmes, MM. Roger MALAMAIRE, Hugues MARTIN, Yvette BONNIFAY, Raymond BORIO, Denis
MARTIN, Luc CHEVALIER, Annie GOUPIL, Bertrand STELZ, Aude ABIME, Raphaël URGU.
Excusés : Alain POILPRÉ représenté par Roger MALAMAIRE
Laurence COLLADO représentée par Hugues MARTIN
Laury VIEL représentée par Aude ABIME

Absent : Romain LUCCI

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Y. BONNIFAY

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11 Nombre de Suffrages exprimés : 14

DM N°1 BUDGET DE LA COMMUNE EXERCICE 2013

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget
principal de la Commune pour l'exercice 2013 de la façon suivante :

Article/Chapitre	Désignation	Vote
R.I. 021/021	Virement de la section de fonctionnement	12 513.54
R.I. 2031/041	Frais d'études	7 486.46
R.I. 28031/040	Amortis. Frais d'études	+ 7 486.46
D.I. 2138/041	Autres constructions	- 7 486.46
D.I. 2151/21	Réseaux de voirie	+ 20 000.00
D.F. 023/023	Virement section investissement	+ 12 513.54
D.F. 6811/042	Dot. Amort. Immos	+ 7 486.46
D.F. 6228/011	Divers	- 20 310.46
D.F. 673/011	Titres annulés sur exercice antérieur	+ 310.46

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE les modifications du budget principal de la Commune exercice 2013 tel que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Patrick VIGNAL

